Nos morts

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les travaux forestiers ne se font pas non plus chez nous sans de nombreux accidents et le nombre des jours de chômage doit certainement atteindre un chiffre élevé, ce qui est d'autant plus regrettable que, dans bien des régions, la main d'œuvre forestière est déjà très rare.

Il est nécessaire de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour augmenter la sécurité de nos chantiers, afin de donner plus de confiance aux ouvriers; il faut, en premier lieu, organiser d'une façon plus rationnelle les chantiers d'exploitation et de transport des bois façonnés, afin de réduire les risques d'accident; il faut ensuite éduquer notre personnel pour qu'il soit capable d'agir en cas d'accident.

Beaucoup de gardes tiennent en réserve des objets de premier secours, mais n'ont que de vagues notions sur la manière de s'en servir.

Il ne serait pas très difficile de trouver une infirmière, à défaut de médecin, qui puisse donner quelques instructions lors des cours de gardes ou même au personnel supérieur, soit durant le stage, soit durant les études.

Chaque chantier devrait être muni d'une trousse contenant tout ce qu'il faut pour les premiers soins en cas d'accident. Cette trousse serait établie selon un modèle reconnu par le service sanitaire.

Il ne serait pas aussi facile d'obtenir un résultat avec les entrepreneurs de travaux forestiers; pour cela il faudrait, ainsi que l'a déjà préconisé Monsieur Biolley, exiger une formation professionnelle pour tous les chefs de chantier. *Ed. Andreae.*

NOS MORTS.

† Max Conrad, inspecteur forestier, à Berthoud.

C'est avec le plus réel chagrin que les forestiers suisses ont appris la nouvelle inattendue du décès, le 28 juillet, de l'inspecteur forestier M. Conrad. Qui aurait pu supposer que cet homme d'une santé exubérante, que ce cher ami, ce joyeux compagnon, nous serait aussi brutalement ravi ! « *Media in vita.* »

M. Conrad était un forestier qui a aimé passionnément la forêt, d'un amour infini; c'était aussi un ami à toute épreuve, comme il est rarement donné à quelqu'un d'en rencontrer.

Né en 1881 à Berne, il a fait ses premières classes dans sa ville natale. Puis il étudie à l'Ecole forestière de Zurich dont il reçoit le diplôme en 1904. Il est ensuite en stage auprès de l'administrateur des forêts de la ville de Zofingue, après quoi il passe un semestre à l'université de Munich, pour compléter ses connaissances théoriques. De 1906 à 1907, promu au poste d'adjoint forestier du canton de Berne, il travaille dans l'Oberland. En 1907, la commune grisonne de Klosters lui confie la gérance de son vaste domaine forestier. Il y

reste jusqu'à sa nomination, au printemps 1909, comme inspecteur des forêts de la ville de Berthoud.

Max Conrad a été un forestier prédestiné. Déjà comme enfant, il était un admirateur passionné des beautés de la nature. Dans les forêts corporatives de Berthoud, il put déployer ses capacités de façon ininterrompue et avec grand succès. Excellent observateur, toujours préoccupé de suivre les indications de la nature dans les opérations culturales qu'il avait à diriger et sachant adapter celles-ci aux conditions du moment, les résultats de sa gestion prudente et réfléchie n'ont pas tardé à apparaître. Aussi bien, les forêts de Berthoud contiennent-elles aujourd'hui des cantons qui font la joie de l'amant de la nature et qui trahissent, à chaque pas, l'action éclairée d'un opérateur maître de son art.

A côté de la gérance des forêts, le défunt eut à s'occuper de l'administration des domaines communaux. Il s'en acquitta au mieux, car il s'entendait à merveille — lui si simple et bon — à traiter avec chacun.

Une tâche qui ne manqua pas de l'occuper parfois beaucoup, ce fut la surveillance, au territoire de Berthoud, des travaux de défense contre l'Emme, une rivière torrentielle au régime fort capricieux. Il sut y apporter beaucoup d'esprit d'observation, le calme voulu et aussi l'énergie nécessaire. Ses combourgeois ne tardèrent pas à vouloir se mettre au bénéfice de ses qualités exceptionnelles : l'inspecteur forestier Conrad fut pendant longtemps membre de la « Commission de l'Emme »; depuis quelques années, il en était devenu le président.

Homme modeste, il lui suffisait d'avoir le sentiment bien net du devoir accompli, sans aspirer à jouer un rôle. Il n'a pas pris part à la discussion des problèmes autour desquels bataillent aujourd'hui les forestiers. Non pas que ces questions l'eussent laissé indifférent; loin de là. Mais parce qu'en ces matières les actes lui paraissaient importer bien plus que les paroles et les théories. Quel plaisir de l'entendre en forêt — c'était réservé à ses intimes — expliquer comment il comprenait le traitement de ses chères futaies ! Avec quelle modestie il savait s'effacer et ne voir que l'intérêt de la commune qui lui avait confié la garde de ses forêts ! Nul mieux que lui ne sut refouler le haïssable moi et se mettre entièrement au service de la communauté.

Un homme possédant un tel caractère, sachant rester naturel envers chacun, au demeurant excellent connaisseur des hommes, était prédestiné à devenir le conseiller des propriétaires forestiers particuliers de sa région. Conscient de l'importance, au point de vue national, de la propriété forestière privée, il ressentit vivement l'obligation de lui venir en aide, tant pour faciliter la vente des produits que pour améliorer les modes de traitement. C'est ainsi qu'il fut le promoteur, puis l'animateur, de l'Association forestière — aujourd'hui en plein

développement — du district de Berthoud. Le but essentiel de celle-ci, à l'en croire, consiste à développer auprès de chaque propriétaire forestier l'intérêt pour sa forêt. Dans cette idée, il organisa plusieurs excursions forestières, généralement suivies par de nombreux participants et au cours desquelles il savait s'exprimer simplement, compris de chacun.

M. Conrad a fonctionné, durant plusieurs années, à l'Ecole cantonale d'agriculture de la Rüti, comme professeur de sylviculture. Là aussi il s'efforçait d'attirer l'attention des jeunes agriculteurs sur l'importance de la forêt attachée aux domaines agricoles. Et il sut éveiller cet amour pour la forêt qui, dans beaucoup de régions du canton de Berne, a produit de si beaux résultats.

Max Conrad
inspecteur forestier, à Berthoud

Rien d'étonnant, on le conçoit sans peine, à ce que l'opinion publique ne tardât pas à être rendue attentive aux mérites de M. Conrad. Non point qu'il recherchât les honneurs; mais quand il estimait pouvoir être utile, on pouvait compter complètement sur lui. Devoir tout naturel à ses yeux, dicté par le vif amour qu'il ressentait pour son pays. Aussi n'a-t-on pas manqué de faire appel à ses services et cela de bonne heure.

A Berthoud, il a fait partie de nombreuses commissions; il fut membre du Conseil communal, puis, jusqu'à sa mort, de la Municipalité. Ses combourgeois l'avaient en si haute estime qu'ils lui offrirent un siège au Grand Conseil du canton de Berne; modestement, il déclina cet honneur.

On se représente avec quel beau zèle M. Conrad remplit ses devoirs militaires et se mit au service de sa patrie. Convaincu de l'importance et de la nécessité de notre armée, il n'admettait à cet égard aucun compromis. Recruté dans l'artillerie, il en avait parcouru tous les grades; à la fin de l'année, il allait être promu colonel. Ses plus beaux services militaires furent ceux faits en qualité de commandant de batterie, encore en contact immédiat avec la troupe. L'accomplissement consciencieux et exact du devoir était pour lui la loi suprême; vis-à-vis de ceux qui ne la respectaient pas, ce chef si débonnaire était d'une sévérité impitoyable. Mais comme ses hommes le comprenaient bien ! Ils l'adoraient ! Récemment encore, nous entendions un ancien artilleur de sa batterie le déclarer : « Notre capitaine pouvait tout exiger de nous; nous l'aurions suivi dans le feu ! »

Et c'est ainsi, toujours dévoué, que nous retrouvons M. Conrad, quand ses confrères forestiers font appel à ses services. Jouissant

de la pleine confiance de ceux-ci, il avait, l'an dernier, été appelé à faire partie du comité permanent de la Société forestière suisse.

Max Conrad était une personnalité très attachante, de mœurs simples, d'esprit clair, un cœur d'or; homme plein d'urbanité envers chacun, d'une fidélité à toute épreuve, homme de devoir.

Ceux qui l'ont connu perdent en lui un ami précieux. Leur douleur s'atténue à l'idée du souvenir lumineux, bienfaisant et réconfortant qu'il leur laisse, privilège des nobles et belles natures.

(Traduit par H. B.) *F. von Erlach,* conservateur des forêts.

COMMUNICATIONS.

Quelques constatations sur l'utilisation du charbon de bois comme carburant.

On cherche un peu partout, sur notre vieux continent et dans l'Afrique du Nord, de nouveaux gisements de naphte, mais jusqu'à présent les résultats ont été à peu près nuls.

De savants chimistes ont réussi à produire du pétrole par voie de synthèse, en partant des corps gras les plus variés. Mais ces expériences ne sont pas encore sorties du domaine du laboratoire et le prix de revient du pétrole synthétique est, pour l'instant, prohibitif.

Depuis 1925, l'Automobile-Club de France organise des rallies auxquels ne peuvent participer que des véhicules actionnés *par un carburant national,* c'est-à-dire provenant d'une matière première que l'on trouve elle-même sur le territoire national.

Ces longues randonnées sur plus de 2000 km, ces expériences pratiques sévèrement contrôlées ont permis d'affirmer que le problème présente heureusement plusieurs solutions, en partant soit de carburants solides, soit de carburants liquides, soit encore de gaz comprimés.

Il faut espérer qu'un prochain rallie conduira la caravane à travers l'Espagne, sur son beau réseau routier. Car ces manifestations ne sont pas inutiles. L'opinion publique, dans les pays directement intéressés, est encore très ignorante en ce qui concerne la question des carburants. Elle est surtout très méfiante.

Actionner un moteur d'automobile avec du charbon de bois ? N'y a-t-il pas, en vérité, au fond du camion, sous les sacs noirs, quelques bidons d'essence ? Il faut n'avoir pas assisté au chargement de la trémie du gazogène, à l'allumage du combustible et au départ du véhicule pour croire à la possibilité de cette substitution. Et celui qui a vu, et qui réfléchit, aperçoit alors l'intérêt puissant que présente le remplacement de l'essence d'importation par un carburant national.

Bien que les rallies aient prouvé que plusieurs des solutions proposées donnent des résultats intéressants, il faut reconnaître que,